

avantages

Après les CPE,
william.coop cible des rabais
pour les parents du Québec



Le programme avantagesW

Le programme *avantagesW* a été conçu pour offrir des rabais aux parents utilisateurs des centres de la petite enfance (CPE) membres de william.coop. Il ne s'agit pas d'un programme de points, mais bien d'économies réelles que les parents obtiendront immédiatement lors de leurs achats!

Afin de pouvoir bénéficier des offres, les parents utilisateurs devront se créer un compte et se verront attribuer un numéro de membre qui sera disponible depuis l'application mobile du programme, accessible sur le [Play Store](#) et l'[App Store](#). Après que les responsables du CPE auront validé l'identité du parent et son droit d'utiliser le programme, une carte physique du programme sera acheminée au CPE pour être remise au parent, si ce dernier en désire une.

Pour bénéficier d'une offre, le parent utilisateur inscrit n'aura qu'à suivre les étapes décrites dans le détail des offres du programme! Ces offres sont toujours disponibles sur le site Web du programme, www.avantagesw.com, ou dans l'application mobile. Vérifiez souvent, de nouvelles offres seront ajoutées régulièrement!

À propos de william.coop

Le programme *avantagesW* est une initiative de william.coop. Fondée en 2005, william.coop est une coopérative de solidarité regroupant plus de 600 CPE et regroupements de CPE, partout au Québec. Elle a pour mission de contribuer à améliorer l'efficacité et l'efficience du réseau de la petite enfance au bénéfice de la qualité des services offerts aux jeunes enfants et aux familles.

Dès le départ, il était important pour les fondateurs que les CPE soient propriétaires de leur entreprise et prennent part aux décisions. De plus, l'utilisation du Web pour gérer les opérations de l'entreprise s'est révélée la formule la plus accessible, ainsi que la plus efficace et économique sur le plan administratif. william.coop a donc innové non seulement en offrant des services de regroupement d'achats dans le secteur de la petite enfance, mais aussi en le faisant par le biais d'un site Internet transactionnel.

La coopérative continue d'offrir aujourd'hui des services d'achats regroupés à ses membres, qui ont accès à des dizaines de milliers de produits et services provenant de plus de 75 fournisseurs agréés. Depuis quelques années, william.coop permet également à ses membres de se doter d'un site Web sans frais de conception, de mise à jour et d'hébergement, par le biais de son service Mon site W.

Pour en savoir plus sur la coopérative à l'origine d'*avantagesW*, visitez www.william.coop.

Pour vous inscrire, rendez-vous à l'adresse suivante : www.avantagesw.com

L'application *avantagesW* est disponible sur :



Nos partenaires

NNC SOLUTIONS

TELUS
détaillant autorisé

NNC Solutions a comme mission d'offrir des solutions sans-fil et un service de haute qualité à sa clientèle en restant à l'affût des nouveautés technologiques afin de maintenir sa position de leader dans les marchés affaires et consommateurs.

Le dévouement à notre stratégie, qui demeure inchangé depuis 2000, a positionné TELUS en tant qu'entreprise dynamique, orientée vers la croissance et en mesure de fournir des solutions globales locales, régionales et nationales. Nous offrons à notre loyale clientèle des produits et des services de qualité supérieure, à des prix compétitifs ainsi qu'un service à la clientèle prompt, efficace et adapté à vos besoins.

Nous nous sommes engagés à dépasser les espérances de nos clients en fournissant des solutions innovatrices et intégrées qui satisfont réellement leurs besoins. TELUS a les ressources et l'expérience nécessaires en consultation stratégique, développement, planification et implantation de solutions en ligne avec les réalités et les technologies d'aujourd'hui et est consciente des défis et opportunités de demain. Avec TELUS, le futur est simple.

Avec le programme *avantagesW*, les offres seront différentes à chaque mois. Vous devez donc consulter l'application ou le site Internet afin d'en prendre connaissance. Vous aurez toujours accès à des offres exclusives avec des rabais sur les forfaits pouvant aller jusqu'à 30 %.

Yellow

En 1916, aidé de son épouse et de ses dix enfants, Samuel Avrith, ouvre son premier magasin sur la rue Mont-Royal, à Montréal où il vend des échantillons de chaussures avec des étiquettes « Yellow » qu'il achète dans diverses manufactures au Québec. Son concept est devenu si populaire auprès de la clientèle québécoise qu'on le surnomme amicalement « Monsieur Yellow » et il décide tout simplement de nommer son magasin Yellow!

Ernest Avrith achète l'entreprise de son père et prend la direction des 17 magasins existants. Les magasins Yellow sont reconnus pour leur service complet et leurs gammes de chaussures conçues pour toute la famille. Sa bienveillance et sa volonté de maintenir des prix abordables et de bien servir ses clients au cours de cette période engendrent une croissance rapide et l'ouverture de 43 magasins dans l'ensemble de la province de Québec. Tout comme son père, on le surnomme « Monsieur Yellow ».

En 2016, Yellow célèbre sa 100e année d'opérations au Québec. Les recherches et statistiques démontrent que Yellow est l'une des entreprises québécoises qui inspire le plus d'admiration auprès des Québécois et Québécoises et qui a le plus haut taux de fréquentation, pour la qualité de ses chaussures, que n'importe quelle autre bannière au Québec, attestant ainsi d'un succès continu, depuis 1916.



co-opérateurs

Co-operators compte plus de 70 ans d'histoire à titre de coopérative et de compagnie d'assurance canadienne. Nos organisations membres, des coopératives et des caisses centrales d'épargne et de crédit de partout au pays, représentent plusieurs secteurs. La perspective unique que nous proposons est guidée par nos valeurs et principes coopératifs. En adoptant une vision à long terme des affaires et des relations et en donnant la priorité aux personnes, nous mettons l'accent sur la satisfaction des besoins changeants des collectivités canadiennes, du secteur coopératif, de ses membres et de nos clients.

Grâce à notre collaboration avec nos organisations membres participantes, nous avons mis sur pied le Programme d'avantages aux membres, qui offre aux membres de ces organisations des protections et des rabais personnalisés.

Grâce aux liens tissés avec nos organisations membres, nous sommes en mesure de vous offrir – à titre de membre de ces organisations – une protection à valeur ajoutée et des économies qui répondront à vos besoins d'assurance.

Pour en savoir plus sur le Programme, veuillez-vous référer au www.avantagesw.com ou sur l'application mobile dans la section prévue à cet effet.

Pour le programme *avantagesW*, vous bénéficierez d'un rabais de 10 %¹. Pour vous prévaloir de ce rabais, applicable sur tout article à prix régulier, vous n'avez qu'à fournir votre nom et votre numéro de carte *avantagesW* et mentionner le code 6156.

¹ Certaines restrictions peuvent s'appliquer, notamment sur les produits d'entretien de chaussure